



# Aides et soins à domicile

La Ville de Laval s'est fixée une ambition simple : celle de construire une ville pour tous, une ville où chacun, quels que soient ses difficultés, son âge et son degré d'autonomie, puisse bien vivre à Laval. Pour continuer à vivre le plus longtemps possible chez soi, la Ville s'attache à proposer un accompagnement personnalisé, respectant les choix de vie de chacun.

La Ville de Laval s'est fixée une ambition simple : celle de construire une ville pour tous, une ville où chacun, quels que soient ses difficultés, son âge et son degré d'autonomie, puisse bien vivre à Laval.

Pour continuer à vivre le plus longtemps possible chez soi, la Ville s'attache à proposer un accompagnement personnalisé, respectant les choix de vie de chacun.

Aide à domicile, portage des repas, téléalarme, soins infirmiers à domicile... Ces services, proposés par le Centre communal d'action sociale de la Ville, aident les seniors, les publics fragiles (sortie d'hospitalisation...) et les personnes en situation de handicap à être autonomes et à continuer à vivre chez eux. Ces services sont accessibles à tous, sans conditions de ressources.

Le CCAS propose différentes prestations à domicile, en fonction des besoins :

- > **Aide pour les tâches domestiques et les actes de la vie quotidienne et soins infirmiers**
- > **Conseils pour le maintien à domicile**
- > **Livraison de repas**
- > **Téléassistance**
- > **Animation et vie sociale**
- > **Tarifs des prestations**

VILLE DE LAVAL  
Place du 11 novembre  
CS 71327  
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ  
0 800 00 53 53  
(Numéro gratuit)  
02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43  
26  
[mairie@laval.fr](mailto:mairie@laval.fr)  
[Plan d'accès](#)